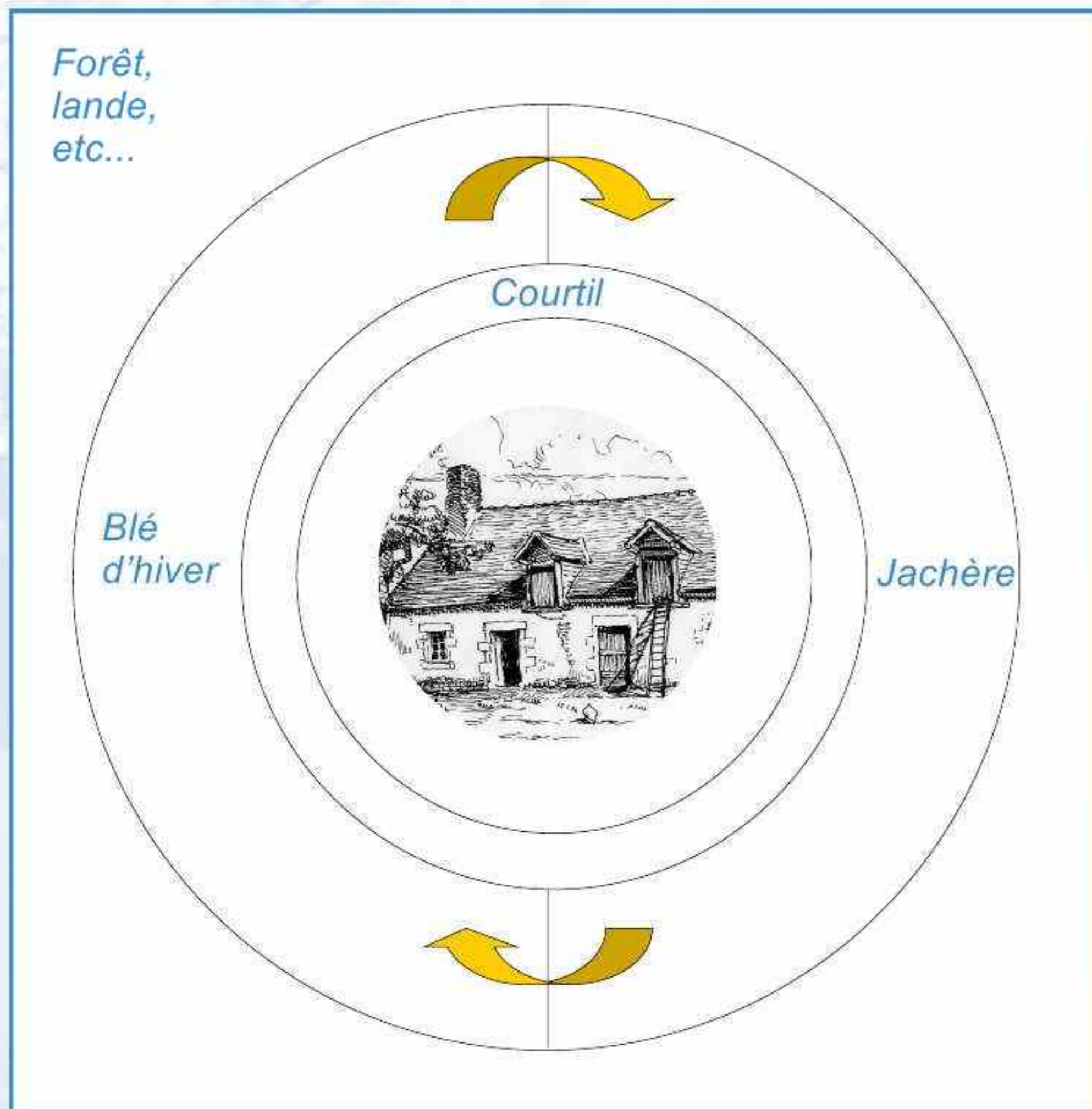


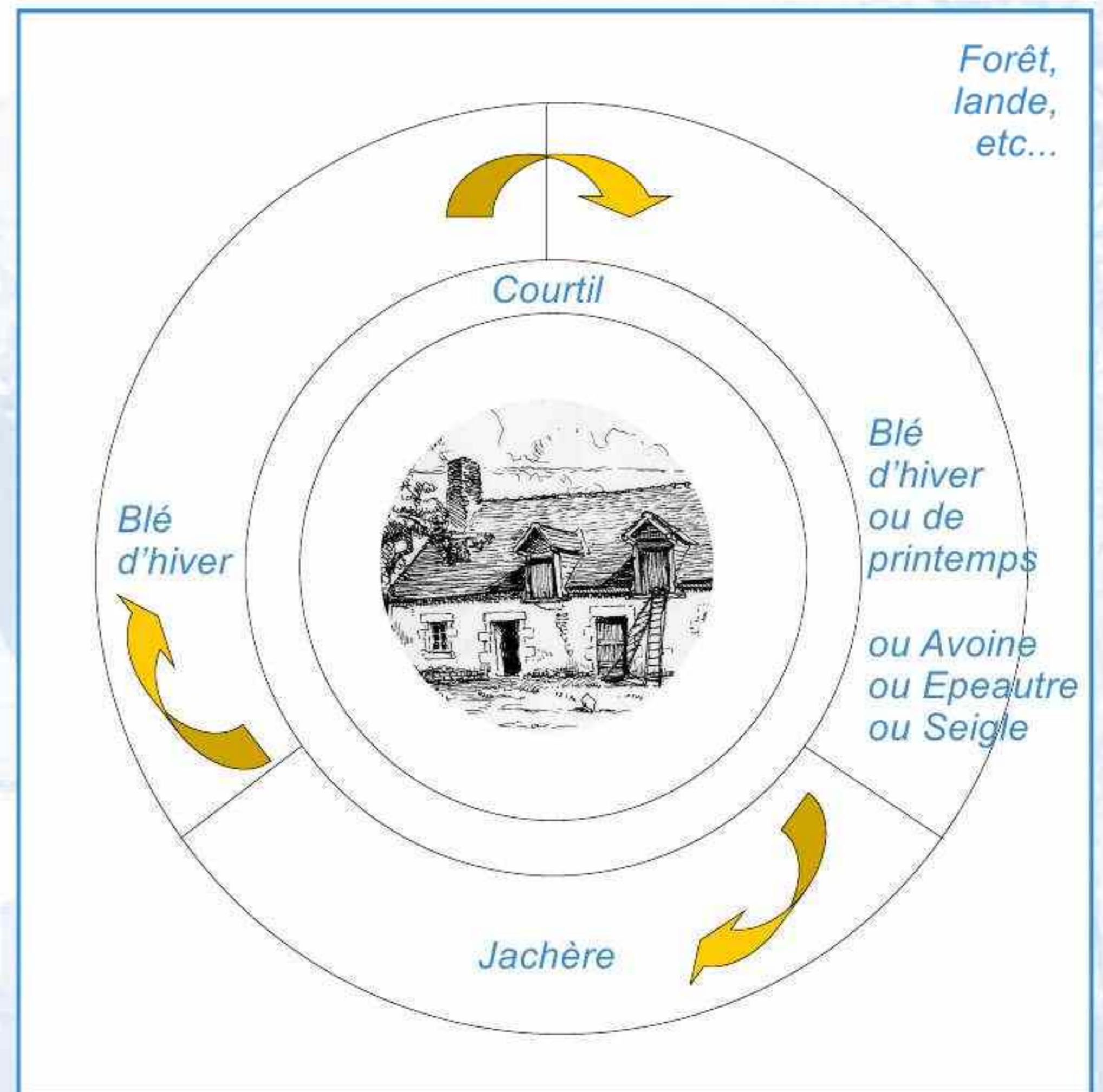
LES PRATIQUES CULTURALES au Moyen-Age

Dès le XI^e siècle, la population augmente. La lande et la forêt sont défrichées pour aménager le terroir villageois. Le seigneur, comme le comte d'Ornon, et l'Eglise canalisent ces défrichements et offrent leur protection. Le *tenancier* (agriculteur locataire) doit respecter les pratiques communautaires.

Assolement biennal



Assolement triennal



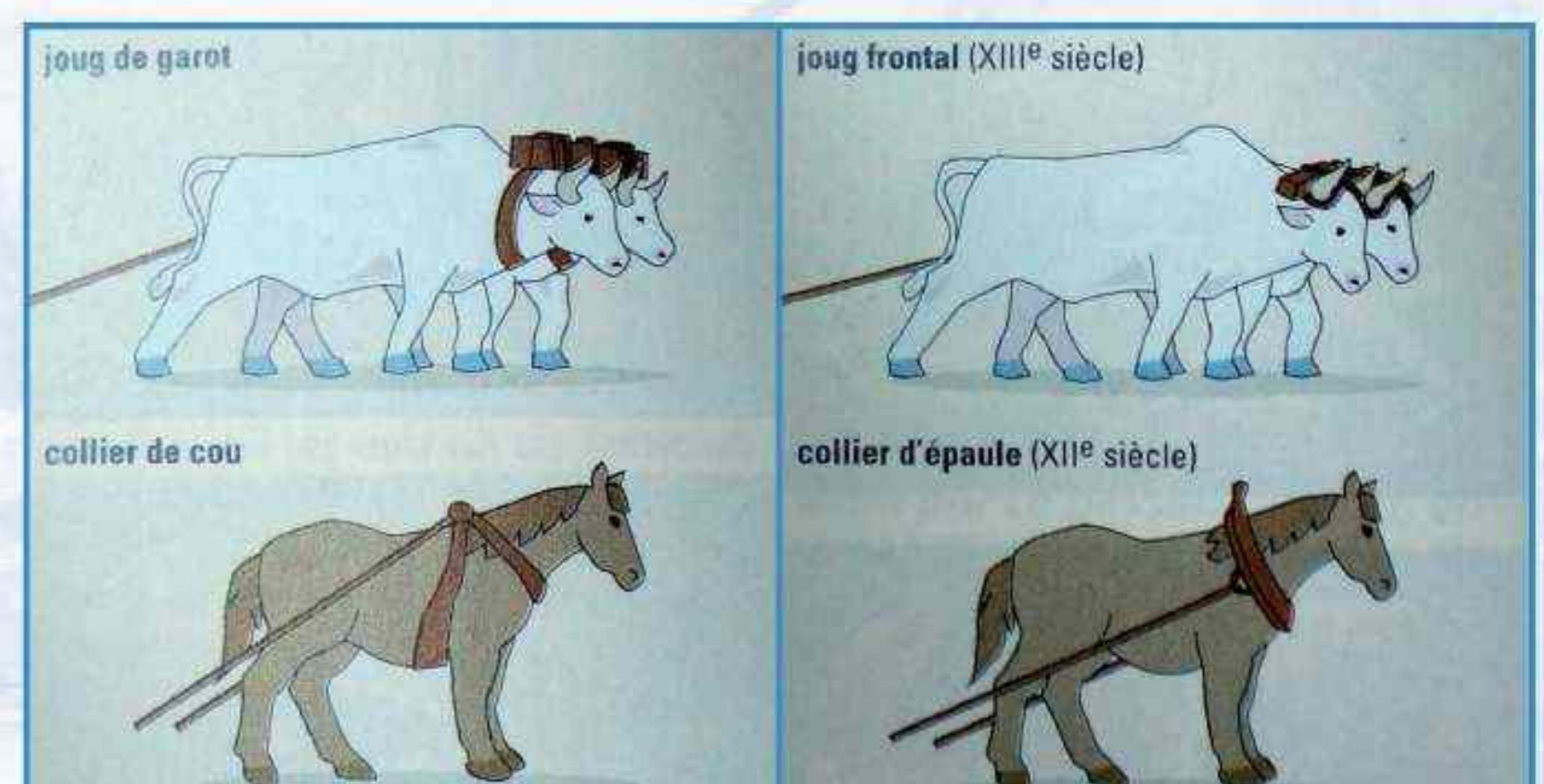
Près de la maison, sont plantées dans les courtils quelques *règes* (rangées) de vigne, des racines (carottes, raves, navets, etc.) et des herbes (choux, poireaux, etc.).



Scène de labour (Manuscrit du XIII^e siècle)

L'élevage ovin et bovin se pratique en *vaine pâture* sur les jachères, dans les landes et forêts sous la garde de bergers.

- La polyculture vivrière profite des nouvelles technologies :
- le collier d'épaules remplace le collier de gorge dans l'attelage de chevaux de trait ;
 - l'araire en bois est peu à peu remplacée par la charrue à soc en fer ;
 - les moulins à vent ou à eau marquent les paysages.



L'union, en 1150, d'Aliénor d'Aquitaine et d'Henri II Plantagenet favorise l'exportation des vins vers l'Angleterre.

Dès 1230, Bordeaux est le fournisseur exclusif des Anglais, ce qui assure un essor et une prospérité au vignoble gascon.

Mais la guerre de Cent Ans ravage les campagnes qui se dépeuplent et se couvrent de friches.